

L'INVERSION LOCATIVE REVISITÉE : RETOUR SUR LE STATUT DU LOCATIF INITIAL

Catherine FUCHS
LATTICE, CNRS, UMR 8094,
École Normale Supérieure, PSL Research University

RÉSUMÉ

L'article revient sur la question du statut du locatif initial dans la construction appelée « inversion locative ». Il est montré que la présence d'un locatif initial thématique et cadratif constitue une condition nécessaire mais non suffisante pour qu'il y ait inversion du sujet. En termes macro-syntaxiques, le locatif doit en effet être un constituant intra-prédicatif qui occupe (ou qui est co-indexé à) la première position du noyau. À ce titre, l'inversion locative constitue une construction spécifique comportant trois constituants aux propriétés inter-reliées.

ABSTRACT

This article deals with the status of the initial locative adverbial occurring in locative inversions. It is shown that being a stage topic is necessary but not a sufficient condition for the adverbial to entail subject inversion. In macro-syntactic terms : the adverbial must be an intra-predicative constituent, which occupies (or, at least, is co-indexed with) the first position in the kernel. Locative inversion thus proves to be a specific construction involving three constituents with interrelated properties.

L'inversion dite « locative » constitue un type, parmi d'autres, d'inversion du sujet en français moderne. Il s'agit d'une structure d'énoncé (schématiquement XVS) se présentant comme une proposition matrice assertive avec un sujet (S) dit « inversé » (c'est-à-dire placé à droite du verbe V) et un élément initial (X) de type adverbial de localisation. Outre les cas de localisation spatiale (*Ici commence notre article*) ou temporelle (*En 1961 s'ouvre le procès Eichmann*), la notion d'inversion locative peut être étendue aux énoncés où X est un marqueur de « localisation abstraite », selon le terme de Fournier (1997), comme par exemple un complément prépositionnel régi par le verbe (*De ta réponse dépend mon avenir ; À chaque équation*

est associée une droite). L'argumentation qui sera développée dans le présent article s'applique à tous les cas d'inversion locative mais, pour la commodité de l'exposé, nous illustrerons notre propos à l'aide d'énoncés où le locatif initial est de nature spatiale – comme dans l'exemple suivant :

- (1) Le lendemain, ma journée commence par un entretien avec les deux secrétaires, en compagnie de Sandrine. **Au mur est affiché notre nouveau logo, grand format**. C'est une réalisation de l'atelier Pastel pour les 50 ans du CAES : une réussite. **Sur l'écran d'ordinateur défilent de belles images**. La Jordanie, où la Région a organisé un voyage. [...]. (*CAES Magazine*, n° 90, printemps 2009, p. 9).

L'inversion locative a ceci de particulier que le sujet « inversé » est nécessairement *nominal*. À ce titre, elle participe de ce que la tradition appelle une inversion « stylistique » (par opposition à l'inversion du sujet pronominal, dite « grammaticale » et réputée obligatoire). L'inversion locative est souvent considérée comme une sorte de variante libre de la structure « canonique » (SVX) avec sujet non inversé, antéposé au verbe :

- (2) [...] Notre nouveau logo, grand format, est affiché au mur. [...]. De belles images défilent sur l'écran d'ordinateur. [...].

Comme dans tous les autres types d'inversion du sujet nominal, la relation prédicative en jeu dans l'inversion locative est *assertée* de façon pleine et entière. Sur ce point, l'inversion nominale s'oppose globalement à l'inversion pronominale (que celle-ci soit simple ou complexe), où l'assertion se trouve, d'une manière ou d'une autre, suspendue – qu'il s'agisse de l'interrogation (*Où va-t-il ? / Où Paul va-t-il ?*)¹, de l'hypothèse (*Va-t-il / Paul va-t-il au square, les enfants l'accompagnent*) ou d'une « mise en débat de l'assertion », selon le terme de Guimier (1997 : 51) (*Peut-être va-t-il / Peut-être Paul va-t-il au square*)².

L'inversion locative a fait l'objet de nombreuses études. Pour le français, citons, parmi bien d'autres : Blinkenberg (1928), Le Bidois (1952), Jonare (1976), Korzen (1996), Fournier (1997), Marandin (1997), Cornish (2001), Gournay (2007) ou encore Lahousse (2011 : 63-73) ; voir aussi la bibliographie dans Cappeau et Lahousse (2015). Ces études ont permis de dégager les principales caractéristiques syntaxiques et sémantiques de chacun des trois constituants de la structure ; nous n'y reviendrons pas.

Ce qui retiendra ici notre attention est la question du statut du locatif initial X. Nous procéderons en trois temps : nous examinerons tout d'abord la

¹ L'interrogation partielle permet aussi, dans certains cas, l'inversion du sujet nominal (*Où va Paul ?*). Sur la différence entre cette construction et l'inversion pronominale (*Où Paul va-t-il ?*), voir Le Goffic (1997).

² Mentionnons pour mémoire le cas des inversions (nominales ou pronominales simples) dans les incises de discours rapporté (« P », *dit Jean / dit-il / *Jean dit-il*), qui constitue un cas très particulier, sans doute vestige d'un état de langue ancien.

question de la caractérisation du X initial du point de vue de la structuration informationnelle (§ 1.) ; puis nous nous interrogerons sur le caractère nécessaire et suffisant d'une telle caractérisation pour qu'il y ait inversion du sujet (§ 2.) ; enfin, nous nous arrêterons sur la spécificité de la construction appelée inversion locative, en la comparant à la construction à sujet non inversé (§ 3.)³.

1. LA CARACTÉRISATION DU X INITIAL

Du point de vue de l'ordre des constituants dans l'énoncé, un sujet dit « inversé » est considéré comme occupant une place autre que sa place « normale » (à gauche du verbe). Dans le cas de l'inversion locative, cette inversion du sujet est réputée être liée à la présence du X locatif à l'initiale.

1.1. L'ordre des constituants au sein de l'énoncé

Si l'on suit l'ordre linéaire des constituants au sein de l'énoncé, on peut être tenté de penser que c'est la présence de X à l'initiale de l'énoncé qui entraîne l'inversion du sujet : on qualifiera alors X de « déclencheur » de l'inversion de S (comme le fait, par exemple, Roig dans l'introduction du présent volume). Le X initial est vu occuper la place canoniquement réservée à S (à gauche de V) : c'est par rapport à la structure jugée canonique (SVX) que l'inversion locative (XVS) est alors envisagée. Cela revient à considérer, à juste titre, que l'inversion du sujet n'est pas liée à une propriété du S lui-même, par exemple à sa focalisation (comme c'est le cas dans d'autres types de constructions à sujet inversé : *Est en infraction tout automobiliste roulant à plus de 130 km/heure sur autoroute*).

Dès lors, il s'agit de savoir pourquoi X se trouve à l'initiale : quelles conditions doit-il remplir pour occuper cette place et, par voie de conséquence, pour entraîner l'inversion du sujet ? C'est tout naturellement vers la problématique des enchaînements discursifs et de la structuration informationnelle que l'on se tournera pour tenter de répondre à cette question.

1.2. Discours et structuration informationnelle

La place initiale du locatif X semble, à première vue, être induite par le contexte antérieur (réduit bien souvent à l'énoncé précédent) : X serait construit sur la base d'un élément déjà introduit dans le discours et sur lequel l'énoncé XVS enchaînerait, en le reprenant. Exemple :

- (3) Il y avait **une petite cabane** au fond des bois. **Dans la cabane** vivait une vieille femme solitaire.

³ Je tiens à remercier les deux relecteurs anonymes pour leurs remarques et commentaires portant sur une version antérieure de la présente contribution.

Dans des cas de ce genre, le contexte antérieur introduit (à l'aide d'un déterminant indéfini) un élément « nouveau » du point de vue informationnel, qui se trouve repris ensuite dans le locatif X (à l'aide d'un déterminant défini) comme un élément « connu ».

Corrélativement, le sujet inversé S apparaît comme un élément « nouveau » (avec un déterminant indéfini), repris dans le contexte ultérieur (généralement l'énoncé suivant) comme un élément « connu » (avec un déterminant défini) :

- (4) Il y avait une petite cabane au fond des bois. Dans la cabane vivait **une vieille femme solitaire**. **Cette vieille femme** était une sorcière.

Ainsi progresserait harmonieusement le discours par une suite de chaînages successifs, chaque élément « nouveau » étant ensuite repris comme un élément « connu ». Au plan de la structuration informationnelle, ce type d'enchaînement est typique d'une progression discursive entre fonctionnement rhématique et fonctionnement thématique : le X initial est un **thème** (ou un **topique**, selon le cadre théorique retenu) reprenant un élément antérieurement introduit comme rhème ; corrélativement, S participe de la zone rhématique de l'énoncé et est repris ultérieurement comme thème.

Le mode de fonctionnement discursif qui vient d'être évoqué constitue, à bien des égards, un cas particulier privilégié (prototypique de la conduite de récit), mais il n'est pas propre à l'inversion locative ; on le retrouve aussi dans des énoncés à locatif initial sans sujet « inversé » :

- (5) Il y avait **une petite cabane** au fond des bois. **Dans la cabane**, une vieille femme solitaire vivait en compagnie de son chat et d'un perroquet. **C'était** une vieille sorcière.

Inversement, tous les cas d'inversion locative ne présentent pas ce type d'enchaînement contextuel. En effet, à côté de cette reprise anaphorique **explicite** d'un élément « connu » (parce que déjà introduit contextuellement), trois autres types de configurations discursives sont également attestées.

• Premier type de configuration : la reprise anaphorique **implicite** d'un élément « connu » contextuellement. Le chaînage fonctionne alors sans que X reprenne (*verbatim* ou à l'aide d'un pronom anaphorique) un terme antérieurement introduit. Il peut s'agir d'une anaphore associative :

- (6) Au cœur des collines, **une bergerie** du XVIII^e entièrement restaurée par ses nouveaux propriétaires, gagne en lumière et en fluidité. **Derrière la façade traditionnelle en pierre** se cache un intérieur épuré, qui joue sur la beauté des matières naturelles et la blancheur poudrée des murs. (*Art et Décoration*, n° 452, juin 2009, p. 100)

ou bien de la reprise d'un topique global de discours :

- (7) Qui connaît les véritables dangers du Red Bull ? Faut-il ou pas se protéger des ondes émises chaque jour par nos téléphones portables ? Que risquent aujourd'hui les personnes vivant à proximité des récents rejets d'uranium dans les nappes phréatiques du Tricastin ? Les principales affaires sanitaires françaises de l'été ont un point commun : elles nous rappellent que les hommes de science peuvent, dans certains cas, être incapables de répondre clairement aux questions qui leur sont posées par les responsables politiques. [...].
(nouveau paragraphe) **Au centre du questionnement sur l'industrie nucléaire et les téléphones portables** figure la problématique dite des « faibles doses », combinée à une exposition de longue durée. [...]. (*Le Monde*, 13.08.08, p. 2).

À ce premier type, on peut rattacher certains cas d'inversion dite « absolue » qui seront évoqués plus loin (au § 2.1.).

• Deuxième type de configuration : la présentation d'un élément « connu » *situationnellement*, sans reprise anaphorique (explicite ou implicite). Aucun chaînage contextuel n'est à l'œuvre dans ce cas. Le locatif X (ainsi d'ailleurs que le sujet S) est présenté comme un élément défini, « connu » en situation, qui n'a pas été introduit préalablement (pas plus que S n'est repris ultérieurement au fil du discours) :

- (8) **Sous le pont Mirabeau** coule la Seine (Apollinaire, *Alcools*, 1913)
- (9) Ce n'est pas une figure de style : 3 septembre 1939, les enfants jouent sur la plage, il fait très beau. J'ai gardé le souvenir précis de ce jeu : il s'agissait de « laver les rochers » pour le simple plaisir éphémère de les voir resplendir au soleil. **Des trois maisons du bord de la dune** surgissent **les trois mères**, avec des visages changés et des gestes impérieux, qui ne souffrent aucune discussion : il faut rentrer. (Mona Ozouf, *Composition française*, Gallimard, 2009, p. 79)

Tel est souvent le cas des titres où l'inversion locative figure seule, sans contexte antérieur ni contexte ultérieur :

- (10) (titre) **Sous le Grand Paris** s'impose la question urbaine. (*Le Monde*, 17.10.09, p. 23)

• Troisième type de configuration : la présentation d'un élément « nouveau »⁴ (tant contextuellement que situationnellement). Cela se produit notamment lorsque le discours commence directement par un énoncé en XVS, où X (ainsi que S) est un élément indéfini :

- (11) (début d'un conte) **Dans un pays lointain** vivait un roi très riche. Ce roi avait trois filles.

⁴ Sauf à considérer qu'il s'agit d'une information « attendue » (du fait de l'installation implicite d'un repérage situationnel nécessaire en début de discours) et, à ce titre, d'un élément qui relèverait malgré tout du « connu ».

- (12) (début d'un article) **Derrière chaque viticulteur** peut sommeiller un bon distillateur. Vinifier et distiller sont deux activités plus proches qu'on ne le pense, chacune cherchant à exalter par des moyens différents le génie d'un fruit, l'une par la fermentation, l'autre par la concentration. (*Le Monde*, 02.05.09, p. 12)

Comme on peut le voir, seule la première des trois configurations qui viennent d'être évoquées permet d'expliquer la place initiale de X par des considérations d'enchaînement discursif. Dans les deux autres, l'énoncé en XVS se présente comme une sorte d'îlot référentiellement autonome, sans lien avec le contexte antérieur (quand celui-ci existe).

Cette difficulté incite à définir le statut informationnel de X autrement qu'en termes d'information « ancienne » ou d'élément « connu » repérable au fil du discours. La structure informationnelle sera alors caractérisée, non plus au niveau du discours, mais à celui du seul énoncé, en termes de relations entre les différents constituants⁵.

Au total, quel que soit le terme qu'ils utilisent pour qualifier X, les auteurs s'accordent globalement sur le fonctionnement *thématique* (ou *topical*) et *cadratif* de ce X. Ainsi, par exemple, Lahousse (2011) – reprenant la notion de « *stage topic* » (Erteschik-Shir, 1997) – caractérise-t-elle le X initial comme un « topique scénique ». Le « topique » est « ce sur quoi porte la prédication » (VS) et le qualificatif « scénique » renvoie à la valeur localisante de X par rapport à ce qui suit : le topique scénique est donc un élément de cadrage qui détermine la scène spatio-temporelle dans laquelle l'événement a lieu (Lahousse, *op. cit.* : 51).

Reste alors à savoir si une telle caractérisation constitue, ou non, une condition nécessaire et suffisante pour qu'il y ait inversion du sujet⁶. La plupart des auteurs parlent d'un X initial qui « légitime » (ou qui « justifie ») l'inversion de S, sans se prononcer explicitement sur la question⁷. La réponse passe par une comparaison entre la construction XVS et diverses

⁵ Ainsi le courant chomskien récuse-t-il une définition du « topique » comme élément d'information discursivement « connu » et préfère-t-il le caractériser comme un élément « présupposé », c'est-à-dire comme ce que l'énonciateur présume que le récepteur connaît déjà ou est prêt à considérer comme acquis au moment où l'énoncé est produit.

⁶ Sous réserve, par ailleurs, que soient vérifiées les propriétés syntaxiques de V et les propriétés sémantiques du prédicat qui autorisent l'inversion du sujet. Ces propriétés ont été abondamment décrites par les auteurs cités en introduction. Le V doit être intransitif, réfléchi ou passif d'état. Le sémantisme du prédicat doit être « léger » (du type présence, absence, apparition, disparition, ...); de plus, le prédicat doit refléter la « solidarité sémantique entre V et S » (dénoter une propriété typique du sujet, un comportement attendu dans le contexte donné, ou une activité typique du protagoniste du récit; cf. Marandin, 2003 : 385).

⁷ À l'exception de Teixeira (2016), pour qui « being a stage topic is not only necessary, but also a sufficient condition for a preverbal XP to license locative inversion ».

constructions voisines comportant les mêmes constituants, mais dans un ordre et/ou un type de fonctionnement différent.

2. UNE CONDITION NÉCESSAIRE ET SUFFISANTE ?

Pour statuer sur le caractère nécessaire ou non de la caractérisation de X comme élément thématique et cadratif, nous examinerons un contre-exemple apparent : une inversion « absolue » (c'est-à-dire sans X initial), dont nous verrons qu'elle peut néanmoins s'analyser comme un cas particulier d'inversion locative (\emptyset VS). Pour statuer sur le caractère suffisant ou non, nous contrasterons XVS avec la construction à locatif initial détaché et sujet non inversé (X,SV).

2.1. Une condition nécessaire ?

Les exemples d'inversions locatives que nous avons donnés jusqu'à présent relèvent de ce que l'on est convenu d'appeler des inversions « complètes » (c'est-à-dire des énoncés où un élément autre que le sujet – en l'occurrence X – est effectivement présent à l'initiale).

Pourtant, il existe certaines inversions dites « absolues » (selon le terme de Le Bidois, 1952) – c'est-à-dire des énoncés en VS ne comportant pas en surface d'élément X initial – dont le fonctionnement rappelle celui des inversions locatives « complètes ». En voici deux exemples :

- (13) En quittant le prétoire, l'accusé a boutonné sa veste et ajusté sa cravate, sans lancer un regard au public, séparé de lui par une vitre blindée. **Etaient présents de nombreux diplomates**, dont des représentants de la France et des Etats-Unis, deux pays qui se sont régulièrement accusés il y a quelques années d'être un frein à l'arrestation de M. Karadzic. (*Le Monde*, 02.08.08, p. 6).
- (14) Les archéologues ont un objectif : analyser et dater les peintures rupestres de Tassili. Des peintures célèbres pour leur beauté et leur nombre [...]. On y voit des animaux – éléphants, girafes, hippopotames, ... – qui ont depuis longtemps fui le désert. **Sont croquées des scènes de la vie quotidienne**, comme des bœufs montés par des hommes. (*Le Journal du CNRS*, n° 238, 2009, p. 13).

L'existence de tels énoncés semble, à première vue, invalider l'idée selon laquelle la présence d'un X thématique et cadratif à l'initiale serait nécessaire pour qu'il y ait inversion du sujet dans l'inversion locative. Mais ces énoncés peuvent légitimement s'analyser comme comportant à l'initiale un locatif « zéro » ; cf. la notion de « topique scénique implicite » (Lahousse, 2011 : 76-82). D'où le schéma \emptyset VS⁸. Ce constituant « zéro » est en quel-

⁸ Cette construction est à distinguer d'un autre type d'inversion absolue, qui relève non pas de l'inversion locative mais de l'inversion « élaborative » (selon le terme de Marandin

que sorte co-indexé à un élément introduit précédemment : dans les deux exemples ci-dessus, il correspondrait respectivement à *dans le prétoire* en (13), et à *y c'est-à-dire dans les peintures rupestres de Tassili* en (14).

À ce compte, la présence (explicite ou implicite) d'un X thématique et cadratif à l'initiale constitue bien une condition nécessaire pour qu'il y ait inversion du sujet. Voyons maintenant s'il s'agit d'une condition suffisante.

2.2. Une condition suffisante ?

Dans la présentation qui en est faite par Lahousse (2011 : 51), la notion de « topique scénique » s'applique à tous les circonstants spatiaux (ou temporels) initiaux qui, du fait de leur placement, ont une valeur topicale – aussi bien à ceux qui figurent dans une inversion locative qu'à ceux qui se trouvent dans un schéma sans inversion (comme *En Belgique, les frites sont bonnes* ou *En 1914, la Première Guerre mondiale a éclaté*). La présence à l'initiale d'un topique scénique (ou, plus généralement, d'un X thématique et cadratif) n'est donc pas une condition suffisante pour qu'il y ait inversion du sujet.

En effet, la présence à l'initiale d'un X thématique et cadratif se rencontre non seulement dans l'inversion locative, mais aussi dans des énoncés où le sujet n'est pas inversé. En voici un exemple :

- (15) Nous sommes à la cafétéria. **Au mur, des photos de fleurs sont exposées.** « Tous les mois, on fait une expo différente. [...] » (*CAES Magazine*, n° 90, printemps 2009, p. 10)

Cet exemple présente l'intérêt de figurer dans le même article que l'exemple (1), une page plus loin ; rappelons ci-dessous en (16), la première partie de l'exemple (1), à des fins de contraste :

- (16) Le lendemain, ma journée commence par un entretien avec les deux secrétaires, en compagnie de Sandrine. **Au mur est affiché notre nouveau logo, grand format.** C'est une réalisation de l'atelier Pastel pour les 50 ans du CAES : une réussite. (*CAES Magazine*, n° 90, printemps 2009, p. 9)

Les deux énoncés comparés sous (15) et (16) comportent tous les deux le même X locatif initial *au mur*. Entre ces deux énoncés, la différence de fonctionnement de X est corrélée à la présence ou l'absence d'une virgule, ainsi qu'au placement de S, respectivement à gauche et à droite de V. Si tenu et

(2003 : 347)). Exemple de ce second type : *Sont reçus les élèves qui ont une moyenne supérieure à 10 sur 20*. On trouvera dans Fuchs (2013) une analyse de la différence entre ces deux types d'inversion absolue. Selon cette analyse, la place initiale serait occupée par un locatif implicite (noté \emptyset) dans le cas de l'inversion locative absolue ; alors que, dans le cas de l'inversion élaborative, il s'agirait d'une place « vidée » (notée par une parenthèse vide ()), à laquelle serait identifié le sujet postposé fonctionnant comme un thème focalisé ; d'où deux schémas différents : \emptyset VS et ()VS.

polysémique que soit le marqueur graphique, il indique néanmoins que le X de l'inversion locative (XVS) est *lié*, alors que le X de l'énoncé sans inversion du sujet (X,SV) est *détaché*.

Comme on peut le voir, ces deux schémas fonctionnent différemment du point de vue des enchaînements discursifs : en (16), la suite enchaîne sur le sujet inversé *notre nouveau logo* (caractérisé ensuite comme *une réalisation de l'atelier Pastel*), alors qu'en (15) elle enchaîne sur le verbe *sont exposées* (repris ensuite par *une expo différente*). C'est, comme on pouvait s'y attendre, sur le constituant final de chacun des deux énoncés comparés, à savoir le constituant en fonctionnement rhématique, que rebondit la suite du discours.

Contrairement au X initial lié de l'inversion locative, le X initial détaché suivi d'un sujet non inversé peut avoir une portée au-delà de l'énoncé où il figure et fonctionner comme un véritable « cadre de discours » (au sens de Charolles, 1997) ; exemple, emprunté à Charolles (2003) :

- (17) **En Allemagne**, les choses vont de mal en pis pour Helen. Kurt lui enlève son fils Johannes. Jack découvre que Caroline continue à prendre de l'héroïne. **Au Pakistan**, Roquia essaie d'arrêter un important trafiquant. Mais celui-ci verse des pots de vin au juge ... (Présentation du film *Traffik-Le sang du pavot*)

En définitive, ce qui distingue le locatif initial, selon qu'il figure dans le schéma d'inversion locative (XVS) ou dans le schéma sans inversion (X, SV), c'est sa mise en fonctionnement, tantôt comme élément *intra-prédicatif* lié, intégré à la relation prédicative, tantôt comme élément *extra-prédicatif* détaché de la relation prédicative. Dans le premier cas, le locatif initial X intégré est thématique et cadratif seulement par rapport à VS (globalement rhématique), le tout constituant un énoncé thétiqque ; la portée de ce X se limite au seul énoncé XVS : c'est un cadre à portée réduite. Dans le second cas, le locatif initial X détaché est un thème-cadre extérieur à la relation prédicative SV, qui elle-même se décompose en S(thème) – V(rhème) et constitue un jugement catégorique ; la portée de ce X peut alors dépasser le seul énoncé où il apparaît. Il convient donc de distinguer le X initial *thème-cadre d'énoncé* et le X initial *thème-cadre de discours*.

Résumons : la caractérisation du X initial comme thématique et cadratif d'énoncé constitue une condition nécessaire mais non suffisante pour qu'il y ait inversion du sujet. Le X susceptible d'être corrélé à l'inversion de S doit satisfaire à une condition plus restrictive : être un élément *intra-prédicatif* et, par voie de conséquence, ne cadrer que le seul énoncé où il apparaît.

3. LA SPÉCIFICITÉ DE LA CONSTRUCTION APPELÉE INVERSION LOCATIVE

L'analyse qui suit sera conduite dans une perspective inspirée des approches *macro-syntaxiques*, où l'énoncé se décrit en termes d'un « noyau » prédicatif et de constituants « périphériques » à ce noyau (*cf.* Blanche-

Benveniste *et al.* (éds) (1990 : chapitre III) ; Blanche-Benveniste (1997, rééd. 2010 : chapitre V)).

Pour appréhender la spécificité de l'inversion locative, il importe en effet de dépasser la linéarité de surface des énoncés et de prendre en compte la nécessaire distinction entre « place » et « position ». La notion de « place » (que nous avons jusqu'ici reprise sans la questionner, en parlant de place initiale de X, ou de place inversée de S) est en effet un simple indice de surface renvoyant à l'ordre séquentiel des éléments tels qu'ils apparaissent au fil de l'énoncé. S'en tenir à ce niveau ne permet pas de rendre compte adéquatement des différents types d'énoncés ; il faut pouvoir se référer à une théorie des « *positions* ».

Ainsi, dans la construction SVX (réputée canonique), où S se trouve à gauche du verbe, ce n'est pas une simple « place » qu'il occupe, mais une « position » particulière (c'est-à-dire une place fonctionnellement étiquetée) : celle de premier terme du noyau prédicatif, lieu préférentiel d'un fonctionnement thématique. Dire que, dans l'inversion locative XVS, X « prend la place » de S, c'est admettre implicitement que X vient occuper cette même position, qui est celle d'un élément thématique *intégré au noyau prédicatif* et non celle d'un circonstant périphérique détaché (comme c'est le cas dans la construction X,SV que l'on vient de voir au § 2.2.). En termes macro-syntaxiques, nous dirons que l'inversion locative XVS est une construction nucléaire (c'est-à-dire constituée seulement d'un noyau), alors que X,SV est une construction composée d'un périphérique X extra-prédicatif préfixé au noyau SV.

Plutôt que de « place initiale » de X dans l'inversion locative, il vaudrait mieux par conséquent parler de « position préverbale » (ou de « première position ») au sein du noyau – ne serait-ce que parce que la place initiale de l'énoncé se trouve parfois occupée en surface par un autre élément, de type périphérique détaché ou connecteur argumentatif, comme c'est le cas dans les deux exemples suivants :

- (18) **Comme un fil conducteur**, partout sont exposées de magnifiques maquettes de bateaux, dont Patrick raffole. (*Art et Décoration*, n° 451, mai 2009, p. 158)
- (19) Dans les mines, Français et étrangers luttent côte à côte, **mais** ailleurs se multiplient les manifestations xénophobes ou antisémites. (*Le Monde*, 29.05.08, p. 26)

Le développement qui suit, visant à préciser la spécificité de la construction dite inversion locative, procédera en deux temps. Nous comparerons d'abord l'inversion locative (XVS) et la construction « canonique » à sujet non inversé et locatif postverbal (SVX) ; puis nous évoquerons une variante de l'inversion locative, comportant un locatif initial intra-prédicatif, bien que détaché (X,VS).

3.1. Deux constructions distinctes : XVS vs. SVX

L'idée selon laquelle, dans la construction XVS, le locatif X occupe la position canoniquement dévolue à S (illustrée par la construction SVX) peut, selon les courants, se décliner de diverses façons. Une vision très « surfacique » conduira à penser le rapport entre la construction XVS et la construction SVX en termes de « déplacement » et à parler de permutation des places entre S et X – sorte de jeu de « chaises musicales » de chaque côté de V. Une vision plus « topologique », à la manière, par exemple, de l'approche chomskienne « minimaliste », s'exprimera en termes de « projection » de S ou de X (selon les cas) sur une même « position » lors de la construction de l'énoncé⁹.

Considérons les deux constructions concurrentes qui existent en français, selon la position respective occupée par S et par X. D'une part, la construction réputée canonique, où le noyau comporte un sujet S en première position (préverbale) et un locatif X en troisième position (postverbale) :

(20) Notre nouveau logo est affiché au mur

et, d'autre part, la construction dite inversion locative, où le noyau comporte un locatif X en première position (préverbale) et un sujet S en troisième position (postverbale) :

(21) Au mur est affiché notre nouveau logo

Dans ces deux constructions nucléaires, la fonction syntaxique de X est la même, à savoir celle de complément *intra-prédicatif intégré* au noyau. C'est précisément parce qu'il a cette fonction que X peut occuper la première position du noyau dans l'inversion locative. Selon les cas, ce complément intra-prédicatif préverbal peut être un complément essentiel, régi par le verbe :

(22) (Légende d'une photo de serre) Elle est discrète et de proportions raisonnables. La preuve que l'on peut facilement installer une serre dans son jardin pour y cultiver sa passion. **A l'intérieur** se trouvent des pots, des outils de jardin, des paniers, des cloches en verre, qui font la vie d'un jardinier. (*Art et Décoration*, n° 450, avril 2009, p. 59)

ou bien un complément accessoire, adjoind externe à la valence du verbe :

(23) **Derrière le « comptoir-bar »** sont dissimulés les rangements et les appareils électroménagers. (*Art et Décoration*, n°450, avril 2009, p. 93)

Mais comparer les deux constructions XVS et SVX n'implique pas que la première dérive de la seconde. À cet égard, l'idée d'une sorte de jeu de

⁹ Selon le EPP (*Extended Projection Principle*), la position canonique du sujet (*Spec, IP*) doit être remplie dans tout énoncé ; en conséquence, ou bien c'est le sujet S qui est amené à occuper cette position, ou bien c'est le locatif X que l'on fait « monter » dans cette position haute – le sujet restant alors en position basse postverbale (Teixeira, 2016, § 48).

« chaises musicales » entre les deux constructions contribue à fausser la perspective. C'est uniquement en raison de la prégnance de la construction SVX, imposée par la grammaire traditionnelle comme le schéma de phrase par excellence, que l'on est conduit à penser l'inversion locative à partir de la construction jugée canonique. En réalité, rien ne permet de postuler une quelconque opération de transformation par permutation des places, même si l'on tient la construction SVX pour plus basique, prototypique, moins marquée stylistiquement – ce qui d'ailleurs est contestable¹⁰.

D'autant que, au plan discursif, les deux constructions appellent des types d'enchaînement différents. Dans SVX, S est thématique et VX rhématique ; l'assertion de ce noyau correspond à un jugement *catégorique*. Dans XVS (comme on l'a vu au § 2.2.), c'est X qui est thématique et VS globalement rhématique ; l'assertion de ce noyau correspond à un jugement *thétique*.

Le fait que le positionnement solidaire de X et de S se situe de part et d'autre de V implique que la deuxième position du noyau est nécessairement occupée par le verbe – un verbe intransitif, réfléchi ou en collocation avec un nom prädicatif (comme *prendre place*), c'est-à-dire n'appelant pas de constituant nominal autonome en fonction d'objet. Au sein du noyau, il est impossible de faire précéder le verbe de deux constituants successifs (non clitiques) qui soient tous deux intra-prädicatifs. (On notera au passage que la situation est toute différente quand le locatif initial fonctionne comme un véritable circonstant, c'est-à-dire comme un périphérique détaché extra-prädicatif, préfixé au noyau ; cf. le schéma X,SV examiné plus haut au § 2.2. Dans ce cas, le fait d'avoir en surface deux constituants avant le verbe ne pose pas de problème : l'un – le sujet S – participe du noyau, l'autre – le locatif X – non).

Au total, XVS et SVX constituent deux constructions spécifiques correspondant chacune à un noyau prädicatif sans périphérique, qui obéit à un ordonnancement particulier où le positionnement de S et celui de X sont *de facto* solidaires. À ce compte, il n'y a pas vraiment lieu de parler d'« inversion » du sujet dans le cas de XVS ; le sujet y est simplement « postposé » au verbe, il occupe la troisième position du noyau.

3.2. Une variante de l'inversion locative : X,VS

Nous évoquerons pour terminer un cas particulier, généralement passé sous silence. À savoir l'existence, à côté de l'inversion locative classique XVS, d'une autre configuration qui, paradoxalement, comporte un locatif

¹⁰ S'il est vrai que, quantitativement, l'ordre sujet-verbe est plus massivement attesté que l'ordre verbe-sujet, il a été montré néanmoins que ce dernier se rencontre tout autant à l'oral que dans un écrit soutenu, comme en témoignent ces deux exemples de français parlé (repris de Blanche-Benveniste *et al.* (éds) (1990 : 193)) : – *à côté de chez nous habitaient des amis – et – ces amis nous avaient donné – un – un petit chat ; – puis arrive la la spécialiste médicale.*

initial *détaché* par une virgule (comme dans X,SV) et un sujet postposé (comme dans XVS) : il s'agit de X,VS¹¹. Cette dernière est souvent assimilée purement et simplement à l'inversion locative, sans que la question de la virgule, et donc du statut de X, soit posée.

La frontière entre l'inversion locative « classique » XVS et la configuration X,VS est difficile à tracer, dans la mesure où la présence de la virgule peut être due à une pluralité de facteurs. Nous laisserons ici de côté les cas problématiques de virgules (parfois multiples) liées à la présence d'un constituant X très long et/ou composite, pour ne considérer que les cas où un locatif initial unique et relativement court est séparé de V par une virgule. En voici deux exemples :

(24) Sur le palier, à l'étage, un canapé de famille, revêtu d'un velours anis, invite au repos. **A son côté, est posé un vase Legras.** (*Art et Décoration*, 487, mai 2013, p. 104)

(25) (titre) Une forteresse de légende dans le Gévaudan
(sous-titre) **Au-dessus des gorges du Tarn, s'élevait au début du Moyen-Âge un richissime palais fortifié.**

(début de l'article) Une équipe d'archéologues lance une nouvelle campagne de fouille sur ce site qui, déjà, remet en cause bien des théories sur cette période tourmentée. (*Le Journal du CNRS*, n°245, juin 2010, p. 13)

Bien que le X initial soit détaché, cette configuration peut être considérée comme une variante de l'inversion locative « classique ». Au lieu d'occuper directement la première position du noyau (comme dans l'inversion locative classique), X se trouve projeté en position de « préfixe » extérieur au noyau ; à ce titre, il fonctionne bien comme un *périphérique détaché*. Mais il reste co-indexé à la première position nucléaire vide, ce qui lui permet de conserver le statut d'un élément *intra-prédicatif*.

On a affaire ici à une construction « à étages ». Alors que l'inversion locative classique XVS est une construction nucléaire sans périphérique (composée d'un thème-cadre X et d'un rhème VS), qui fonctionne globalement comme un énoncé théorique, la variante – que nous noterons désormais X, ()VS – comporte un noyau théorique à première position vide, qui devient rhématique du fait du positionnement du thème-cadre X en préfixe co-indexé à la « première position actancielle vide » (Tasmowski et Willems, 1987). Cette double caractéristique paradoxale de constituant intra-prédicatif en position de périphérique détaché confère à X un statut hybride en tant qu'élément cadratif : la relative autonomie par rapport au noyau, qui découle de sa position de préfixe, tend à élargir sa portée possible¹².

¹¹ On trouvera une description détaillée de cette construction dans Fuchs (2014).

¹² Carruthers et Le Draoulec (2016) ont ainsi observé, sur un corpus de contes oraux, à certains endroits stratégiques (comme le « début d'orientation » et la « complication »), des

EN CONCLUSION

L'analyse qui vient d'être présentée a permis de montrer que la présence d'un locatif X thématique et cadratif à l'initiale constitue une **condition nécessaire mais non suffisante** pour qu'il y ait inversion du sujet. Une condition nécessaire, si l'on admet l'hypothèse d'un locatif zéro dans le cas des inversions absolues évoquées au § 2.1. Une condition non suffisante, car X doit fonctionner comme un constituant **intra-prédicatif** (et non pas extra-prédicatif), ainsi qu'il a été dit au § 2.2.

Pour préciser ce dernier point et caractériser ce qui fait la spécificité de l'inversion locative, nous avons proposé une approche macro-syntaxique, en termes de noyau et de périphériques. (Ce qui, au passage, oblige à distinguer entre l'initiale de l'énoncé et l'initiale du noyau, lorsque l'on parle d'un locatif X « initial »). Dans ce cadre, X est décrit comme un élément **lié** qui occupe la **première position du noyau**, comme on l'a vu au § 3.1. à propos de l'inversion locative classique ; et, dans la variante avec virgule présentée au § 3.2., il est décrit comme un élément qui, bien que **détaché**, reste intra-prédicatif du fait qu'il est **co-indexé à la première position** (vide) du noyau.

Pour revenir à la perspective évoquée au § 1.1. à propos de la notion de « déclencheur » : le X initial ne peut être considéré comme entraînant l'inversion du sujet que si l'on suit l'ordre linéaire des constituants sur la chaîne. Mais, du point de vue de la construction en jeu, X et S sont **solidaires**. C'est précisément leur inter-relation (en lien avec un certain type de verbe) qui fait la spécificité de la construction, appelant une description en termes de **faisceaux de corrélations**, plutôt que de causalité.

Enfin, pour terminer sur la question soulevée par le titre même du numéro : de quoi l'inversion du sujet nominal dans la construction dite inversion locative est-elle l'indice syntaxique ? Réponse : c'est l'indice du **fonctionnement intra-prédicatif du locatif initial thématique et cadratif**.

RÉFÉRENCES

- BLANCHE-BENVÉNISTE C. *et al.* (dir.) (1990). *Le français parlé. Études grammaticales*. Paris : Éditions du CNRS.
- BLANCHE-BENVÉNISTE C. (1997 ; rééd. 2010). *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys.
- BLINKENBERG A. (1928). *L'ordre des mots en français moderne*. Copenhague : Bianco Lunos Bogtrykkeri.

énoncés à sujet postverbal où le X initial détaché à l'aide d'une pause leur semble pouvoir s'interpréter comme un cadre de discours.

- CAPPEAU P., LAHOUSSE K. (2015). Le sujet postposé. *Encyclopédie Grammaticale du Français*. En ligne : <http://encyclogram.fr>
- CARRUTHERS J., LE DRAOULEC A. (2016). Encadrement discursif et postposition du sujet : l'éclairage des contes oraux. *Journal of French Language Studies*. Version en ligne (DOI: <https://doi.org/10.1017/S0959269516000235>).
- CHAROLLES M. (1997). L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces. *Cahiers de Recherche Linguistique* 6, 1-73.
- CHAROLLES M. (2003). De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase. *Travaux de Linguistique* 47, 11-51.
- CORNISH F. (2001). L'inversion locative en français, italien et anglais : propriétés syntaxiques, sémantiques et discursives. *Cahiers de Grammaire* 26, 101-123.
- ERTESCHIK-SHIR N. (1997). *The Dynamics of Focus Structure*. Cambridge : Cambridge University Press.
- FOURNIER N. (1997). La place du sujet nominal dans les phrases à complément prépositionnel initial. In : C. Fuchs (éd.), *La place du sujet en français contemporain*. Louvain-la-Neuve : Duculot, 97-132.
- FUCHS C. (2013). L'inversion absolue en français : deux types d'absence à l'initiale. In : L. Fesenmeier et al. (dir.), *L'absence au niveau syntagmatique*. Frankfurt : Klosterman, 201-217.
- FUCHS C. (2014). A paradoxical case of locative inversion in French. In : L. Sarda et al. (eds), *Adverbials in Use : from Predicative to Discourse Functions*. Louvain : Presses universitaires de Louvain, 39-71.
- GOURNAY L. (2007). Verbal constraints in Locative Inversion. *Cahiers de Recherche en Grammaire Anglaise. Points de vue sur l'inversion*. Paris : Ophrys, 57-68.
- GUIMIER Cl. (1997). La place du sujet clitique dans les énoncés avec adverbe initial. In : C. Fuchs (éd.), *La place du sujet en français contemporain*. Louvain-la-Neuve : Duculot, 43-96.
- JONARE B. (1976). *L'inversion dans la principale non-interrogative en français contemporain*. Stockholm : Almqvist & Wiksell.
- KORZEN H. (1996). L'unité prédicative et la place du sujet dans les constructions inversées. *Langue française* 111, 59-82.
- LAHOUSSE K. (2011). *Quand passent les cigognes. Le sujet nominal postverbal en français moderne*. Université Paris 8 St-Denis : Presses universitaires de Vincennes.
- LE BIDOIS R. (1952). *L'inversion du sujet dans la prose contemporaine*. Paris : d'Artrey.
- LE GOFFIC P. (1997). Forme et place du sujet dans l'interrogation partielle. In : C. Fuchs (éd.), *La place du sujet en français contemporain*. Louvain-la-Neuve : Duculot, 15-42.
- MARANDIN J.-M. (1997). *Dans le titre se trouve le sujet. Ou : l'inversion locative en français*. Mémoire d'habilitation. Université Paris 7.

- MARANDIN J.-M. (2003). Inversion du sujet et discours dans les langues romanes.
In : D. Godard (dir.), *Langues romanes. Problèmes de la phrase simple*. Paris :
Éditions du CNRS, 345-392.
- ROIG A. (2017). L'inversion (pro)nominale du sujet : un indice syntaxique ?
Verbum (introduction au présent volume).
- TASMOWSKI L., WILLEMS D. (1987). Les phrases à première position actancielle vide. *Travaux de Linguistique* 14-15, 177-191.
- TEIXEIRA J. (2016). Locative Inversion and Stage Topics : a cross-linguistic study.
Discours 19. Version en ligne : <http://discours.revues.org/9229> ; D.O.I. : 10.4000/discours9229.